

A.C.M.G.

COMMISSION DE MUSIQUE

RAPPORT SUR SES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2009

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de la CM de notre association concernant ses activités pour l'année 2009. Je procéderai par ordre chronologique.

REUNION DES COMMISSIONS DE MUSIQUE DES ASSOCIATIONS ROMANDES ET TESSINOISE A AVULLY

Les discussions ont porté essentiellement sur les examens pour l'entrée dans la musique militaire suisse. Le Cap. Reuse a présenté les statistiques suisses qui sont peu réjouissantes, surtout en Suisse romande.

RENCONTRE DES ECOLES DE MUSIQUE 2009

Celle-ci était prévue en avril et organisée par la Musique de Meyrin. Seules 3 écoles se sont inscrites. Il nous a fallu malheureusement annuler cette manifestation. On n'a même pas su les raisons de cet absentéisme.

EXAMENS POUR LES ECOLES DE MUSIQUE JUIN 2009

Pour la 10^{ème} fois consécutive, la CM a organisé une session d'examens en juin dernier dans les locaux de la Musique municipale de Plan-les Ouates. 8 EM des sociétés suivantes, à savoir Chêne-Bougeries, Collonge-Bellerive, Plan-les Ouates, Versoix, Croix-Bleue, Vernier, Genthod-Bellevue ont présenté des élèves pour l'obtention des certificats élémentaires et secondaires. Sur 32 examens passés on relèvera 30 certificats réussis. Il y a eu 2 échecs. Une fois de plus, on a constaté le bon travail effectué dans les différentes EM qui assurent aux sociétés une relève bien préparée. Nous encourageons vivement les autres écoles de musique à participer à ces examens afin de prouver la crédibilité de leur enseignement auprès des autorités qui les subventionnent, des parents ainsi que des élèves. Nous rappelons que les EM peuvent présenter des élèves en évaluation afin de les situer dans leur cursus d'études et de savoir si leur fonctionnement en temps qu'école correspond aux normes appliquées dans la Fédération des écoles genevoises de musique. Le règlement de ces examens se trouve sur notre site Internet, ainsi que le palmarès 2009.

Pour la deuxième fois, les écoles de musique, qui ont présenté des candidats, ont reçu des subventions de l'ASM. Belle reconnaissance pour tous.

CONCOURS DES JEUNES MUSICIEN(NE) S

Pour la 4^{ème} fois, le concours des jeunes musiciens s'est tenu le samedi 14 novembre dernier dans les locaux du centre du Petit Lancy du C.P.M. Celui-ci était ouvert à tous les jeunes des sociétés membres et non membres de l'ACMG ainsi qu'aux Cadets et aux Ondins. 29 candidats solistes et 6 ensembles se sont présentés devant le jury formé de Mme Isabelle BANDI, professeur de flûte traversière et de piano au Conservatoire de Terre Sainte (VD) et de M. Johan JACMETTAZ, professeur de cuivre à Martigny (VS).

Les participants étaient classés en 3 catégories d'âge et devaient présenter une pièce de leur choix avec accompagnement de piano. Excellente ambiance et belle réussite. Le palmarès sera diffusé très prochainement sur notre site Internet.

CONCOURS CANTONAL 2009

L'organisation de ce concours sur le plan musical a rencontré de trop nombreuses difficultés. Je me concentrerai uniquement sur les aspects musicaux.

Morceaux imposés : la CM de musique s'est rendue, en juin 2007, à Oyonnax en France au concours des orchestres d'harmonie de Savoie et Haute Savoie pour choisir les morceaux imposés que vous avez travaillés et présentés. Par la suite, nous avons étudié ces pièces avec partitions et CD. Vous avez été quelques unes des sociétés à nous demander ce CD. C'est avec plaisir que nous vous les avons offerts. La pièce de la 3ème division n'a pas emporté un enthousiasme général. Elle a plu heureusement à une majorité d'entre vous. Naturellement, ce n'était pas de la musique style Star académie.

Effectif des sociétés participantes : 14 sociétés sur 21 en 2004 se sont présentées. La musique d'Hermance s'est désistée en mai, ne voulant pas jouer le morceau imposé.

Jurés : les 12 jurés invités étaient des personnes professionnelles confirmées et compétentes. Nous avons convié 4 jurés du monde musical suisse, n'ayant pas d'activités dans le monde des orchestres d'harmonie. Grâce à leurs appréciations et leurs critiques positives nous avons eu quelques pistes de travail pour les futures années.

Déroulement des concours : selon un horaire digne de celui des CFF, tous les passages devant les jurys se sont déroulés sans problème. Le fait de jouer les 2 morceaux dans la même salle était beaucoup plus confortable pour les sociétés. Les résultats finaux ne sont pas extraordinaires. Néanmoins, nous avons relevé la bonne tenue des orchestres d'harmonie genevois. Nous sommes conscients des grandes difficultés de toutes sortes qu'ils subissent.

Le concours de marche s'est déroulé sans problème.

Réflexions finales : un concours, tel que nous le pratiquons encore, répond-il à l'attente des sociétés ? Quelques points du règlement de fête devraient être revus. Liste nominative des membres, les renforts. Proposer le morceau imposé parmi un choix de 3 pièces comme cela se pratique dans d'autres cantons et en France. Est-ce une fête cantonale ou un concours cantonal ? La différence est de taille. Lors de la Fête cantonale à Meyrin en 2004, un des jurés m'avait fait la remarque que nos sociétés n'étaient pas prêtes pour se présenter à un concours. Tout cela demande une réflexion sur laquelle la CM se penchera dès janvier prochain. Il est acquis à Genève que l'esprit concours n'est pas compris.

Je dois ma vive reconnaissance à Mme Danielle Meynet et à son époux, Léon Meynet, pour leur engagement sans faille et l'énorme travail qu'ils ont accompli avec leur comité pour la mise sur pied de cette manifestation qui a remporté un vif succès en terres chénoises. Je vous rappelle qu'aucune société n'a voulu prendre l'organisation de cette fête.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements chaleureux vont tout d'abord à Didier Froidevaux, président sortant. Merci pour ton excellente collaboration, ta patience, ta disponibilité et surtout ton sens de la diplomatie pour gérer les situations les plus cocasses que nous ayons vécues. Nous formions un tandem où nous avons su créer une alchimie convaincante entre nos deux personnalités. Je te souhaite plein succès dans tes futures activités.

Je remercie mes collègues de la CM, Claudette GAUTSCHI, Eric VOLKI, Jean-Thierry HOSTETTLER, Kayo, qui, par leur amitié, leur sérieux et leur parfaite collaboration partagent avec moi les activités, qui soit dit en passant, nous procurent passion et beaucoup de plaisirs. Kayo nous quitte pour la fin de l'année attendant un heureux évènement pour le printemps prochain. Merci pour sa précieuse collaboration.

Merci au comité de l'ACMG, à vous tous, Mesdames et Messieurs pour la confiance que vous nous témoignez.

Jcv., le 23 novembre 2009.